

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE QUATORZE LE 27 Février (27/02/2014)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 21 février, sous la présidence de Monsieur NUNZI Jean-Paul, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ÉTAIENT PRÉSENTS: M. Jean-Paul NUNZI **Maire,**

Mme Marie CASTRO, Mme Martine DAMIANI, Mme Christine FANFELLE, Mme Marie DOURELLENT, **Adjoints,**

M. Guy-Michel EMPOCIELLO, M. Philippe CHAUMERLIAC, M. Alain JEAN, Mme Eliane BENECH, M. Didier MOTHEs, Mme Nicole STOCCO, M. Gérard CHOUKOD, Mme Christine LASSALLE, Mme Estelle HEMMAMI, Mme Odile MARTY-MOTHEs, M. Abdelkader SELAM, M. Gérard VALLES, M. Richard BAPTISTE, M. Gilles BENECH, M. Claude GAUTHIER, Mme Nathalie GALHO, M. Patrice CHARLES, **Conseillers Municipaux**

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :

M. Bernard REDON (représenté par M. Didier MOTHEs), **Adjoint,**

M. Pierre GUILLAMAT (représenté par M. Guy-Michel EMPOCIELLO), M. Georges DESQUINES (représenté par Mme Christine LASSALLE), M. Franck BOUSQUET (représenté par Mme Estelle HEMMAMI), Mme Nathalie DA MOTA (représentée par M. Richard BAPTISTE), Mme Carine NICODEME (représentée par Mme Nathalie GALHO),

Conseillers Municipaux,

ÉTAIENT EXCUSÉS :

Mme Marie CAVALIE, Mme Hélène DELTORT, **Adjoints,**

M. André LENFANT, M. Guy ROQUEFORT, Mme Colette ROLLET, **Conseillers Municipaux.**

M. Gérard VALLES est nommé secrétaire de séance.

24 – 27 Février 2014

DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL REGIONAL MIDI-PYRENEES EN VUE D'OBTENIR L'AIDE A LA DIFFUSION ET L'AIDE A LA SAISON POUR L'ANNEE 2014

Rapporteur : Mme HEMMAMI

Considérant que, dans le cadre de sa programmation culturelle 2014, la Commune de Moissac programme plusieurs spectacles qui bénéficient du soutien du Conseil Régional Midi-Pyrénées dans le cadre de l'aide à la diffusion et de l'aide à la saison :



Artiste	Date du spectacle	Type d'aide (pourcentage de prise en charge)	Montant du cachet	Montant de l'aide demandée
Chouf (1 ^e partie d'Axel Bauer)	28 février 2014	Aide à la diffusion (30%)	500 €	150 €
Lunacello (1 ^e partie de Thomas Fersen)	29 mars 2014	Aide à la diffusion (30%)	700 €	210 €
Pauvre Martin	21 juin 2014	Aide à la saison (50%)	1.400 €	700 €
Les Zampanos	26 et 27 juin 2014	Aide à la saison (50%)	3.250 €	1.625 €
Jane for Tea	5 juillet 2014	Aide à la saison (50%)	1.500 €	750 €
Tangonella	12 juillet 2014	Aide à la saison (50%)	1.400 €	700 €
Mystère Trio	19 juillet 2014	Aide à la saison (50%)	1.400 €	700 €
Marie Sigal	26 juillet 2014	Aide à la saison (50%)	1.000 €	500 €
Délinquante	23 août 2014	Aide à la saison (50%)	1.500 €	750 €
TOTAL			12.650 €	6.085 €

Considérant que l'aide à la diffusion ouvre droit à une participation du Conseil Régional Midi-Pyrénées à hauteur de 30% du montant du cachet pour les 2 premiers spectacles soutenus par le Conseil Régional programmés, et que, dans le cadre de l'aide à la saison attribuée à compter du 3^e spectacle soutenu, cette participation s'élève à 50% du montant du cachet,

**Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré,**

à 27 voix pour et 1 abstention (M. CHARLES)

DECIDE de demander l'aide à la diffusion et l'aide à la saison octroyées par le Conseil Régional Midi-Pyrénées s'appliquant aux spectacles ci-dessus, pour un montant total de 6.085 €

AUTORISE Monsieur le Maire à entreprendre les démarches administratives nécessaires à l'obtention de cette subvention.



Pour copie conforme
Moissac le 28 février 2014
Le Maire,

Jean-Paul NUNZI

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter
De la transmission en préfecture le :
De sa publication et/ou notification le :